

Le Saint-Mauricien



Flash N° 113

Juillet 2022

Le mot du Maire

Le mois de juin a été encore un peu chargé du fait des élections législatives. Le niveau d'abstention des deux tours dans notre village reste toujours légèrement inférieur à la moyenne nationale mais est préoccupant et montre notamment l'éloignement entre les citoyens et les classes politiques. Il faut espérer maintenant que nos institutions vont trouver les moyens nécessaires pour faire face à la crise qui nous touche tous et redonnent confiance au plus grand nombre.

Dans notre village, beaucoup de travaux sont programmés cet été. Les travaux d'assainissement des rues de la Fontaine du Saule et de Courson et le changement des réseaux d'eaux pluviales devant l'école vont un peu perturber vos déplacements. Merci de votre compréhension et de votre patience.

En fin d'année, nous allons commencer les premiers travaux de rénovation de la salle polyvalente. Ils devraient être réalisés en majorité durant les périodes de vacances scolaires pour ne pas trop perturber les activités associatives. Ils seront étalés jusqu'en fin 2023.

C'est maintenant l'heure des vacances, bien méritées et attendues, depuis ces dernières longues années très difficiles. Pensez à prendre vos dispositions pour vos logements en informant la gendarmerie de votre départ.

Le Covid reste toujours présent. Il faut rester vigilant, et ce, même en vacances.

À partir de septembre, nous reprendrons nos réunions de quartiers et vous informerons des dates et lieux de celles-ci.

Je vous souhaite un bel été, au plaisir de vous retrouver à la rentrée scolaire, au forum des associations le samedi 3 septembre ou à la fête de la saint Maurice le samedi 24 septembre.

Bien à vous

Votre maire,

William Berrichillo

Les délibérations du Conseil Municipal du 6 juillet 2022

14 présents et 3 pouvoirs

L'ordre du jour

1. Décision modificative n°1 – budget communal 2022

Dans le cadre de la rénovation thermique de la salle polyvalente, la commune a bénéficié d'une subvention au titre de la DSIL 2020 et d'une subvention au titre de la DETR 2022.

SECTION D'INVESTISSEMENT

LIBELLES	Recettes			Dépenses		
	Chapitres	Articles	Montants	Chapitres	Articles	Montants
État et établissements nationaux	13	1321	134 000			
Autres construction				21	2138	134 000

⇒ **Délibération votée à l'unanimité**

2. Subvention communale 2022 aux associations

Les associations ayant remis au conseil leur dossier de demande de subvention pour l'année, il a été proposé la répartition suivante :

ASSOCIATIONS	Montant en €uros
BIBLIOTHEQUE MONTGRAVIERS	2 500,00
CAP SUR LE JEU	500,00
CARREFOUR DES SOLIDARITES	50,00
COMITE DES FETES	1 600,00
COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE PRIMAIRE	200,00
CROIX ROUGE	50,00
ECHIQUIER DU MONT COURONNE	150,00
FNACA	250,00
FOOTBALL CLUB 3 VALLEES	600,00
FOYER SOCIO EDUCATIF DE BRIIS	50,00
GROUPEMENT LOCAL DES PARENTS D'ELEVES	250,00
LES P'TITS LOUPS	300,00
LIGUE CONTRE LE CANCER	100,00
LOISIRS ET CULTURE	1 000,00
MAISON DE LA MUSIQUE	1 200,00
MARCHE NATURE ET BIEN ETRE	200,00
RESTO DU CŒUR	50,00
SECOURS POPULAIRE	50,00
TAEKWONDO	1 000,00
TENNIS CLUB	1 500,00
USEP	270,00
VITA GYM	2 000,00
VIVRE SAINT MAURICE	300,00
YOGA CLUB	200,00
Total	14 370,00

⇒ **Délibération votée à l'unanimité**

3. Règlements intérieurs de la cantine, de la garderie et des études surveillées

Les règlements sont modifiés pour la période 2022-2023

⇒ **Délibération votée à l'unanimité**

4. Modification du tableau des effectifs

Modification permettant le passage de Mme Christine Gérard en Adjoint administratif principal 1^{ère} classe et de pallier des absences d'agents à l'école.

⇒ **Délibération votée à l'unanimité**

5. Élection de membres supplémentaires du Conseil des Sages

Deux habitants ont demandé à intégrer le Conseil des Sages : M. DUCROCQ et Mme DUVAUCHELLE

⇒ Après avoir procédé au vote à bulletin secret, le Conseil Municipal décide d'élire ces deux membres **à l'unanimité**

Fête de la musique

Nous remercions tous les artistes qui sont venus partager leurs talents avec nous.

Le temps n'était pas à la fête et nous avons regretté de ne pas vous voir plus nombreux.



Un grand merci également au Comité des Fêtes qui a œuvré toute la soirée pour satisfaire nos appétits, aidé par des jeunes du village !



Portes ouvertes du taekwondo

Notre club de Taekwondo a bien évolué cette saison.

L'effectif est maintenant de 45 petits, enfants, ados et adultes.

Lors de notre démo du 18 juin, tout le monde a pu montrer ses progrès.

Nous sommes fiers d'accueillir Anissa, notre 1^{re} ceinture noire 1^{er} dan, et Marie, notre 1^{re} jeune arbitre nationale.

Toutes les deux sont, en plus, les assistantes de notre professeur.



PanneauPocket

Pour être avertis en direct des informations de la Mairie, vous pouvez télécharger l'application, grâce aux QR codes .

Ce système simple et efficace permet de vous prévenir instantanément à chaque alerte et information de la Mairie, par le biais d'une notification sur vos smartphones et tablettes.

<https://www.panneaupocket.com/>



Kermesse de l'école

Après 2 ans de crise sanitaire, la kermesse de l'école Simone Soumier, tant attendue par les petits comme par les grands, était de retour le samedi 2 juillet.

Les enfants ont réalisé un magnifique spectacle sur le thème des jeux olympiques avec au programme de la danse, du basket, de l'escrime, du vélo et de la gymnastique. La journée s'est poursuivie avec un barbecue, des jeux, du maquillage, la fabrication de bijoux, sans oublier la structure gonflable !

Bravo à toute l'équipe des P'tits Loups, aux membres de la caisse des écoles, aux enseignants, au personnel communal et à tous les parents d'élèves (y compris ceux dont les enfants ne sont plus à l'école !) pour l'organisation, la tenue des stands et leur participation. La kermesse a, encore une fois, été une grande réussite grâce à l'action de tous.

Merci !



Nuisances sonores

Nous vous rappelons que, suivant l'article 3 de l'arrêté permanent n°24/07/2018 :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies électriques ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables de 9h00 à 19h00,

Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30.

De plus, les haies doivent être taillées, de manière à ne pas déborder sur la partie communale.

Horaires d'été de votre mairie

Fermeture exceptionnelle du jeudi 14 juillet au samedi 16 juillet inclus

En août, ouverture au public : Lundi à jeudi : **15h30 à 17h30**

Vendredi : **15h30 à 17h**

Reprise des horaires habituels le lundi 5 septembre

Prochaine permanence le samedi 3 septembre

Agenda

3 septembre : Forum des associations

10 septembre : « les 50 ans » de la bibliothèque Montgravières

17 septembre : Journée du patrimoine

24 septembre : Fête de la Saint Maurice

MAIRIE DE SAINT-MAURICE-MONTCOURONNE

www.mairie-saint-maurice-montcouronne.fr

Tél. : 01 64 58 91 55 - Fax : 01 64 58 83 80 - Email : accueil@mairie-smm91.fr

